

<b>DEPARTEMENT DE LA SAVOIE</b>				<b>COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>			
Nombre de conseillers				Séance du 29 septembre 2023,			
En exercice	Présents	Votants	Absents excusés	L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf du mois de septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.			
10	10	10	0				
Date de convocation : 19/09/2023				<b>Présents :</b> Alexandra BERGER, Laurence BERGER Yann BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET, Charline RAGEAU, Romain VIGIER.			
Date d'affichage délibération : 03/10/2023				<b>Secrétaire de séance :</b> Alexandra BERGER.			
<b>Délibération n° 2023 09 29 04 : Reconduction convention d'instruction des autorisations d'urbanisme</b>							

Le 16 septembre 2016, le Conseil municipal du Pontet a approuvé l'adhésion au service Application du Droit du Sol (ADS) mutualisé de la Communauté de Communes Cœur de Savoie.

Etant donné la modification des conditions de la convention d'adhésion, il convient de présenter celle-ci au conseil afin d'autoriser le Maire à la signer.

Après lecture de la convention et des tarifs et après en avoir délibéré à l'unanimité/la majorité, le Conseil municipal :

- DIT que la convention prend effet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 et qu'elle concerne tous les actes déposés en Mairie, conformément au niveau de service choisi, à compter de cette date, et durant toute sa période de validité. Elle est conclue pour une durée de 3 ans reconductible tacitement. Elle est résiliable au terme de cette durée avec un préavis de trois mois.
- AUTORISE le Maire à signer la convention d'adhésion en pièce jointe à la présente délibération.

Vote : adopté à l'unanimité (10 voix pour).

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance,

Alexandra BERGER



Le Maire,




André DAZY



Annexe 01 : convention d'adhésion

Annexe 02 : tarifs

Envoyé en préfecture le 03/10/2023	
Reçu en préfecture le 03/10/2023	
Publié le 03/10/2023	
ID : 073-217302058-20230929-2023092904-DE	